

PROGRAMME : Formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'AMU

Objectifs :

Acquisition de connaissances nécessaires à :

- S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans l'urgence
- Evaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin
- Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin : - Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive - Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique - Administrer en aérosols des produits non médicamenteux - Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive - Evaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience
- Aborder les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié : - Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé - Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux - Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux - Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur - Recueil de l'hémoglobémie
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles

Objectif opérationnel :

- A l'issue de la formation, vous serez en capacité intervenir dans le cadre de l'AMU et prodiguer une réponse rapide et adaptée à l'état du patient en réalisant les actes de soins d'urgence dans son domaine d'intervention ou sur prescription du médecin régulateur.

Public et prérequis :

- Ambulanciers diplômés d'état avant janvier 2023

Modalités d'inscription :

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 81 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et accompagné des pièces justificatives nécessaires (diplômes de santé).

Nos documents (bulletin d'inscription, calendrier des formations) sont téléchargeables au format PDF à la rubrique nos formations CESU 81 de notre site internet : <https://www.gh-tarn-nord.fr/>

En l'absence de ces documents, la demande sera irrecevable.

Lieu de la formation :

CESU 81 14 Lices Pompidou - 8100 Albi
Possibilité de se Garer au parking du Marché couvert ou Place du Vigan (payant)

Calendrier :

Se référer au calendrier sur le site internet <https://www.gh-tarn-nord.fr/> rubrique nos formations CESU 81 ou sur demande.

Délais d'accès et composition des groupes :

Ouverture du groupe à partir de 6 apprenants.
12 Apprenants maximum par session.

Tarifs : 500 euros

Durée : 21 heures

Moyens pédagogiques :

- Séance de formation en salle ;
- Paperboard ;
- Powerpoint ;
- Exposés théoriques ;
- Mises en situation avec jeux de rôle
- Travaux de groupe
- Atelier participatif
- Quizz en ligne

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte ;
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Simulation pleine échelle ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

Programme :

- Cadre règlementaire
- Bilan lésionnel et douleur
- SSE et intoxication au CO
- Bilan fonctionnel
- Asthme aigu grave et aérosols
- Douleur thoracique et ECG
- Douleur thoracique et ACR adulte
- ACR pédiatrique

- Les hémorragies
- Le Damage Control
- L'hypoglycémie
- Le choc anaphylactique
- L'overdose d'opiacés
- Aspiration endotrachéale sur orifice trachéal
- Discussion, évaluation, bilan de la session

Modalités d'évaluation :

La **validation de la formation** est faite, sur la présence totale à l'enseignement (présence aux 3 jours avec participation active aux ateliers du geste) et sur la participation, de façon adaptée aux mises en situation.

Formateurs :

IDE Urgences et IADE SMUR, formateurs CESU

Quelques chiffres :

1 session organisée en 2024 / 9 personnes formées en 2024

Taux de recommandation du CESU81 par les apprenants 99 % en 2024

Renseignements et inscriptions :

CH Albi Secrétariat CESU 81 – secretariat.cesu81@ch-albi.fr 05.63.47.44.49



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement :

Contactez-nous 05.63.47.43.11